

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210624-14

Thiers Dore

other Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

20

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants:

24

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021 à 13H00**

Date de la convocation: 17 juin 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 juin 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

## Membres ayant donné procuration :

Daniel BALISONI à Jean-Pierre DUBOST

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

# TARIFS POUR LES SÉJOURS « BASE D'ACTIVITÉ DANS LE PUY-DE-DOME » DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Rapporteur: Pierre ROZE, Vice-Président

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 :

**Vu** la délibération n°20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation au Bureau Communautaire.

**Considérant** l'aide exceptionnelle apportée par la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme (CAF63) aux organisateurs d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour encourager le départ des enfants en séjours avec hébergement labellisés « Base d'Activité Educative (BAE) » ;

**Considérant** le Projet Educatif de Thiers Dore et Montagne et les Projets Pédagogiques des cinq ALSH 3-11 ans du territoire de Thiers Dore et Montagne.

### AR PREFECTURE

063-200070712-20210624-DBC20210624\_14-DE Regu le 30/06/2021

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'application des tarifs définis par la CAF63 dans le cadre du dispositif ASABA soit un tarif pour les familles ayant un Quotient Familial jusqu'à 700 euros à hauteur de 5% du coût de séjour, déduction comprise de l'Aide aux Vacances Enfants (VACAF) et un tarif à hauteur de 10% du coût de séjour, déduction comprise de l'Aide aux Vacances Enfants (VACAF) pour les familles ayant un Quotient Familial strictement supérieur à 700 euros;
- Autorise le Président à signer toutes les conventions relatives au déploiement de ce dispositif dans les ALSH de Thiers Dore et Montagne.

**TOTAL VOTANTS: 24** 

Membres présents : 23

Membres représentés : 1

Non-participation :

Contre:

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour: 24

Abstentions:

Pour ampliation certifiée conforme,

e Président,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon